

Séance du 11 janvier 2017 à 20h

L'an deux mil seize, le onze janvier à vingt heures le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel HERGAT, Maire.

Membres élus : 15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Présents : M. BACH, M. BARBE, MME BASSAN, MME BERTOLOTTI, M. DEWILDE, M. DROUARD, MME FEUVRIER, M. FRANIATTE, MME HAGEN, MME HAZOTTE, M. HERGAT, M. TONNELIER, MME WOLTER

Procuration : M. CORNIQUET à Mme Feuvrier

Absente excusée: MME GOMES-PICART Sandra

Après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire, ouvre la séance du conseil municipal.

Le Conseil municipal a élu pour secrétaire Alieth FEUVRIER.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu de la séance précédente**
- **Eclos : subvention de fonctionnement 2017**
- **Demande de subvention au titre de la DETR création d'un parking mairie**
- **Séjour ski 2017 : montant du voyage**
- **Acquisition de parcelle (annule et remplace la délibération 70-2016)**
- **Divers**

1-2017 : Eclos subvention de fonctionnement 2017

Suite à la demande de l'association Eclos et sur présentation du budget prévisionnel 2017,

Il convient de procéder au paiement de la subvention annuelle soit 28 873€

Pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

Il est demandé de verser un premier acompte courant janvier 2017 et le solde, 2eme semestre 2017

Soit 1^{er} acompte de 80% : 23 098.40€

Solde 5774.60€

Cette proposition est retenue avec 8 voix pour.

2-2017 : Demande de subvention au titre de la DETR création d'un parking mairie

L'objectif de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est de permettre aux collectivités de réaliser des opérations d'investissement ayant un impact dans le domaine économique, social, environnement et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics sur le territoire.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier en Sous- préfecture concernant la création d'un parking jouxtant la mairie.

Le montant des travaux est de 32 934€ HT

Taux d'intervention possible de 20% à 60%

Le conseil municipal adopte le projet et décide de le réaliser,

Sollicite une subvention à hauteur de 60 %.

Cette demande est prise à l'unanimité des votes.

3-2017 : Séjour ski 2017 : montant du voyage

La municipalité organise un séjour au ski du 13 au 17 février 2017 pour les enfants de la commune. Le montant du séjour est de 385€.

Après explications, cette décision est prise à l'unanimité des votes.

4-2017 Acquisition de parcelle (annule et remplace la délibération 70-2016)

- Acquisition par la commune de la parcelle n°86 section 6 d'une contenance de 29.89 ares appartenant à Monsieur René Baryga, dans le but de régulariser un oubli fait lors de l'implantation du terrain de football communautaire en 2006.

- Acquisition à titre gracieux par la commune de la parcelle n°477 section 6 d'une contenance de 0.64 ares appartenant à Monsieur Frédéric Muller.

Décision prise à l'unanimité.

DIVERS

Monsieur le Maire expose des projets d'investissements pour le budget 2017.